

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

POUR LA RÉVISION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°A2017/82 du 20 octobre 2017 Monsieur le Maire de la Commune de CHAMPANGES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision n°1 du PLU arrêté par le Conseil Municipal. A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame SUZANNE BERNARD-BERNARDET en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de CHAMPANGES **du mercredi 15 novembre 2017 au samedi 16 décembre 2017 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture soit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h.

Madame le Commissaire enquêteur assurera ses permanences en mairie aux dates suivantes :

- Mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h
- Lundi 27 novembre 2017 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 08 décembre 2017 de 14h00 à 17h00 – Samedi 16 décembre 2017 de 9h à 12h

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à la Mairie de Champanges. Le dossier sera aussi consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public de la mairie durant les heures habituelles d'ouverture (lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30 à 17h et le mercredi 8h30 à 12h) et sur le site de la commune www.champanges.fr. Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations et propositions du public : plu.enquetepublique.champanges@orange.fr, l'ensemble de ces observations et propositions recueillies à cette adresse internet seront annexées au registre et seront consultables sur le site internet : www.champanges.fr

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis à Monsieur le Maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet.

Le Maire,
Renato GOBBER.

